

Mais qu'en pensent les habitants de Guyane ?

En janvier 2001, la Fédération des organisations amérindiennes de Guyane (FOAG) adressait un courrier recommandé à Monsieur le Doyen des juges d'instruction près du Tribunal de grande instance de Cayenne, dans lequel on pouvait lire :

"Depuis plusieurs années, la Fédération des organisations amérindiennes de Guyane (FOAG) dénonce la pollution au mercure de l'environnement vital des populations du Haut-Maroni et l'imprégnation mercurielle d'une grande partie des Amérindiens Wayana et Emérillon, laquelle a été reconnue et quantifiée dans deux rapports de l'INSERM annexés à la plainte collective des populations Wayana et Emérillon des villages amérindiens du Haut-Maroni et du Tampok. Cet empoisonnement résulte de l'intoxication de leur chaîne alimentaire et du biotope local essentiellement par le mercure déversé (par les orpailleurs) dans le fleuve. Des manifestations cliniques imputables à cet empoisonnement ont été identifiées et rapportées dans les conclusions des rapports ci-dessus référencés, mettant en évidence le rôle toxique du méthyl-mercure sur les fonctions neurologiques et intellectuelles : présence de réflexes ostéotendineux accrus, moins bonne coordination des jambes, réduction des capacités d'organisation visuospatiale"⁴.

Cet important courrier rappelait les données essentielles concernant la pollution mercurielle liée à l'orpillage en Guyane, notamment les analyses effectuées par l'Institut de veille sanitaire, l'INSERM et

La contamination par le mercure des communautés amérindiennes de Guyane

Des études récentes (1997, 1998) de l'Institut de veille sanitaire et de la Direction générale de la santé (Paris) ont clairement montré les niveaux de contamination par le méthyl-mercure chez l'homme en Guyane⁵.

De 1994 à 1997, 500 personnes ont été examinées quant à la teneur en mercure mesurable dans leurs cheveux. Les médecins et scientifiques ont échantillonné 255 adultes, 136 enfants et 109 femmes enceintes, représentant les diverses populations de Guyane, soit :

- 155 Amérindiens provenant de divers sites, en particulier des villages d'Antecume Pata, Twenké et Maripasoula (fleuve Maroni) ;
- 100 Créoles guyanais de diverses origines géographiques ;
- 87 Alukus bonis (Noirs marrons), en particulier des parties nord et ouest de Guyane ;
- 47 Haïtiens, établis avant tout sur la côte (Cayenne, Kourou...) ;
- 46 Brésiliens fréquentant les centres de santé de Guyane ;
- 31 Laotiens, principalement des Hmongs du village de Cacao ;
- 31 personnes d'autres origines, principalement des métropolitains.

Les résultats sont malheureusement spectaculaires et montrent que le mercure contamine dangereusement les populations habitant immédiatement en aval et en amont des sites d'orpillage.

Le niveau moyen de mercure pour les 255 adultes de Guyane est de 3,4 µg/g de tissu, alors qu'il se monte au double (6,6 µg/g) pour les 96 Amérindiens adultes ! Pire est la situation des femmes enceintes, dont la teneur en mercure est de 1,6 µg/g sur l'ensemble de la Guyane, mais atteint chez les Amérindiens un niveau moyen de contamination trois fois supérieur (4,6 µg/g). Les enfants amérindiens sont beaucoup plus contaminés que les autres enfants de Guyane, soit 5,1 µg/g contre 2,5 µg/g.

L'OMS, se basant sur les études médicales faites lors de la catastrophe de la Baie de Minamata (plusieurs centaines de Japonais atteints de maladies graves dues à la contamination par le mercure), a décrété que le seuil de danger se situait à 10 µg/g. Or, en ce qui concerne les Amérindiens de Guyane française, un quart des enfants (13 sur 50) et des adultes (24 sur 96) ont des teneurs en mercure dépassant ce seuil admissible !

Enfin, l'étude toxicologique a mis en évidence de profondes différences, en liaison directe avec la proximité des sites d'orpillage où le mercure est rejeté dans l'environnement. Ainsi, la teneur moyenne des 26 adultes mesurés à Antecume Pata et Twenké (Maroni) est de 11,7 µg/g (65 % des gens au-delà du seuil de l'OMS !!), alors que la moyenne de 45 adultes du dispensaire de Cayenne est de 1,5 µg/g, soit huit fois moins que la contamination des Amérindiens du Haut-Maroni.

Depuis 1997, de nouvelles études de terrain sont en cours, destinées à mieux cerner l'étendue du désastre éco-toxicologique en rapport avec l'orpillage sauvage en Guyane. Les biologistes s'intéressent plus particulièrement aux poissons dont se nourrissent les Amérindiens (jusqu'à six repas à base de poisson par semaine), les Noirs marrons et les Brésiliens vivant dans les zones d'orpillage. Les dosages de méthyl-mercure vont concerner les quelque 30 espèces de poissons couramment pêchées et permettre d'examiner comment s'opère la bio-accumulation du mercure en fonction de la biologie des poissons (herbivores, carnivores, détritivores).

A terme, hélas, on pourrait voir en Guyane ce qui se passe actuellement en certains endroits d'Amazonie, comme le long du Rio Tapajós. Là, des scientifiques et des médecins collaborent "en urgence" avec les collectivités locales (paysans sans terre, Amérindiens) pour proposer une alimentation à base de poissons herbivores, lesquels contiennent les plus faibles teneurs en mercure. Des affiches, très didactiques, sont apposées en divers sites, illustrant chaque espèce de poisson, et indiquant où elle se trouve dans l'échelle de la contamination par le mercure.

L'orpaillage en Guyane

la Direction générale de la santé⁵. Ces études sanitaires, effectuées de 1994 à 1997, ont montré que les habitants de plusieurs villages amérindiens avaient des teneurs en mercure supérieures aux recommandations de l'OMS (cf encadré p. 23). Différentes investigations complémentaires ont alors et depuis apporté la preuve du lien direct entre empoisonnement par le mercure et activités d'orpaillage le long des rivières en amont des villages.

C'est pourquoi la FOAG a déposé en janvier 2001 plainte contre X pour infraction aux articles 221-5, 221-6, 222-15, 223-1 et 223-6 du Code pénal et pour tous les autres crimes et délits qui pourraient apparaître en cours d'instruction.

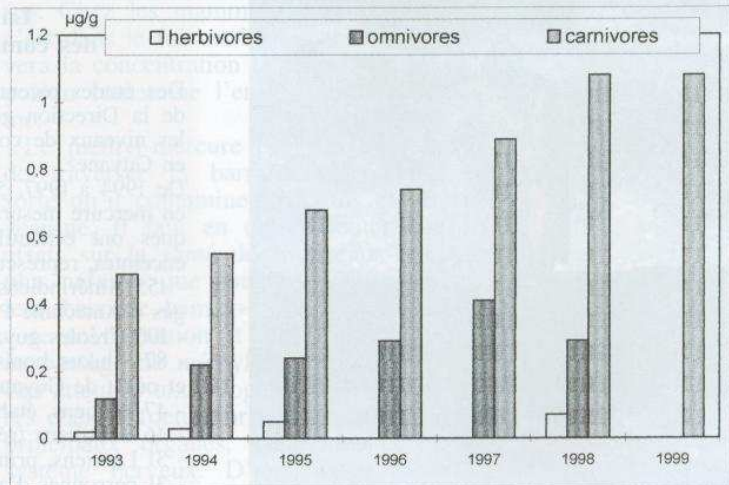
Ce faisant, la FOAG s'est constituée partie civile, aux côtés des populations Wayana et Emérillon des villages amérindiens du Haut-Maroni et du Tampok. Aujourd'hui, en janvier 2002, la juge d'instruction, Mme Malardel, poursuit ses investigations et nous espérons que le procès pourra s'ouvrir courant 2002.

Et les autres mangeurs de poissons empoisonnés par le mercure ?

Hormis l'homme, d'autres animaux qui se nourrissent de poissons contaminés par le mercure pourraient être menacés.

Parmi les mammifères, trois espèces intégralement protégées⁶ retiennent l'attention. Deux espèces de loutres coexistent en Guyane, la grande *Pteronura brasiliensis* et la petite *Lontra longicauda*, et toutes deux vivent encore le long des criques et fleuves pollués par l'orpaillage : Tampok, Marouini, Waki, Grand Inini, Litani, Grand Abourami... L'opossum aquatique, *Chironectes minimus*, appelé yapock, se nourrit de petits crustacés (crabes essentiellement) et de petits poissons ; lui aussi pourrait accumuler énormément de mercure en rapport avec son mode de vie.

Parmi les oiseaux, les martins-pêcheurs (les cinq espèces de Guyane, dont le martin-pêcheur à ventre roux) et les hérons (agami, cocoï et bihoreau blanc) se nourrissent très majoritairement de poissons. Du côté des reptiles, il est urgent et nécessaire de réaliser des analyses sur les caïmans (à lunettes, rouge et gris) consommés par la population. De tels travaux sont en cours (Alain Boudou, communication personnelle) et devraient bientôt nous éclairer sur l'étendue des contaminations mercurielles concernant ces animaux en



Evolution de la concentration en mercure dans les muscles de trois catégories de poissons échantillonnés à Petit-Saut et le long du fleuve Sinnamary en aval du barrage. Depuis la mise en eau du barrage de Petit-Saut par EDF en 1994, la contamination des poissons carnivores a fortement augmenté dans ce site. Le lac du barrage se comporte probablement comme une formidable usine à méthyler le mercure (Données tirées de Richard et al.⁹).

fin de chaîne alimentaire. Si des valeurs de l'ordre de 12 µg de mercure par gramme de tissu sont relevées dans les cheveux des hommes, quelles peuvent être les doses contaminantes chez les animaux se nourrissant exclusivement de poissons ? Ces vertébrés piscivores (loutres, martins-pêcheurs, etc.) sont-ils aujourd'hui affectés par des symptômes dégradants (atteintes neurologiques précoces touchant plus particulièrement les systèmes moteur et visuel) tels que ceux mis en évidence chez certains Amérindiens ?

La loutre (*Lontra longicauda*), un mustélide piscivore qui probablement accumule beaucoup de méthyl-mercure en rapport avec la pollution de l'écosystème aquatique.

